

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-657

présenté par

M. Pauget, M. Rolland, M. Liégeois, Mme Corneloup, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, Mme Blin,
M. Fabrice Brun, Mme Alexandra Martin, M. Boucard, M. Portier et M. Di Filippo

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Aide publique au développement »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	0	3 000 000 000
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	0
Solidarité à l'égard des pays en développement	3 000 000 000	0
Restitution des « biens mal acquis »	0	0
Fonds de solidarité pour le développement	0	0
TOTAUX	3 000 000 000	3 000 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que L'aide publique au développement (APD) s'élève à plus de 14 milliards d'euros, soit 0,48 % du revenu national brut, le présent amendement propose de réduire de 3 milliards d'euros les crédits qui y sont consacrés.

En période d'argent rare, de dette abyssale et de difficultés financière pour nos compatriotes dont le pouvoir d'achat s'affaiblit du fait de l'inflation et de la hausse du coût de la vie, notre pays ne peut soutenir une trajectoire continue à la hausse de l'APD.

Cette réduction, sans remettre en question les principes de solidarité qui fondent notre politique d'aide au développement, la rend, eu égard au contexte économique plus supportable et cohérente pour nos finances publiques.

Tel est l'objet de cet amendement

Il prévoit ainsi de minorer les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP) des programmes relevant de la mission Aide publique au développement de la manière suivante :

- 3.000.000.000 € pour le programme 110 « Aide économique et financière au développement » ;
- 3.000.000.000 € pour le programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement ».